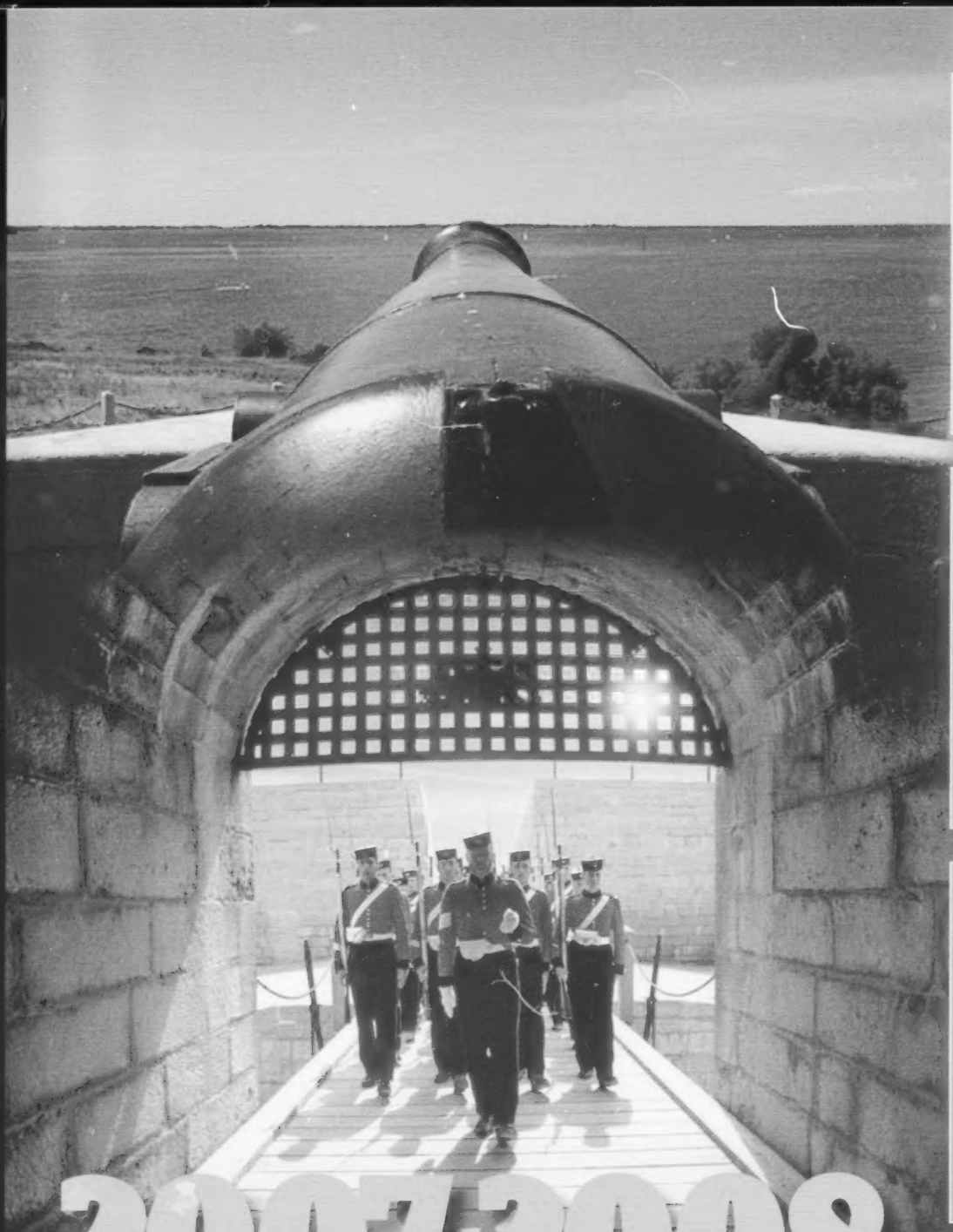

2007/2008 Rapport Annuel

LA COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT
UN ORGANISME DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

Les Parcs du Saint-Laurent

ISSN 0835-7781

TABLE DES MATIÈRES

Message du président 2

Rapport du directeur général 3

Conseil des commissaires 4

Équipe de gestion 4

Faits saillants de l'année 2007/08 9

Nos attractions :

- Fort Henry 15
- Upper Canada Village 18
- Parcs et loisirs 21

États financiers 23

MESSAGE DU PRÉSIDENT

Madame la ministre,

L'année 2007-2008 a été une année de renouveau stimulante pour la Commission des parcs du Saint-Laurent. À l'issue d'un processus de recrutement de cadres mené en partenariat avec le ministère du Tourisme, la Commission a accueilli Pat Macdonald, qui a assumé, en juin 2007, les fonctions de directrice générale et de chef de la direction. Mme Macdonald a mis au service de la Commission une riche expérience et une excellente connaissance de l'industrie touristique, un ensemble de précieux liens établis au sein du milieu ainsi qu'une vision dynamique de l'avenir. Le Conseil des commissaires, l'équipe de gestion ainsi que le personnel de la Commission envisagent cet avenir avec beaucoup d'optimisme.

À n'en pas douter, l'événement touristique le plus important dans l'Est de l'Ontario cette année, lequel a d'ailleurs été une source de grande fierté pour toute la province, a été la désignation par l'UNESCO du canal Rideau comme site du patrimoine mondial, y compris le lieu historique national du Fort Henry et les fortifications de Kingston. Il s'agit du premier et du seul site du patrimoine mondial situé en Ontario. Cette désignation attire l'attention mondiale sur notre produit touristique. La Commission est reconnaissante du soutien du ministère et de Parcs Canada.

En août 2007, la Commission s'est réjouie de la signature d'un nouveau protocole d'entente avec Parcs Canada lui confiant de nouveau la gestion du fonctionnement du lieu historique national du Canada du Fort Henry. Par cet accord, la Commission et Parcs Canada s'engagent aussi à mettre en œuvre un programme de restauration de cette attraction touristique.

Dans le cadre des efforts de renouveau du ministère du Tourisme, à l'instigation de la directrice générale Pat Macdonald, la Commission a entrepris un processus de planification stratégique dans le but de préciser sa mission pour qu'elle participe directement à l'atteinte des objectifs que le ministère du Tourisme s'est fixés. Dans le but d'élaborer un nouvel énoncé de mission pour la Commission, les avis de chaque membre de l'organisation ont été sollicités et un certain nombre de séances de planification dirigées par des facilitateurs ont eu lieu avec la participation du Conseil des commissaires, de l'équipe de gestion et du personnel. La mission confirme notre désir de stimuler la croissance continue du nombre de visiteurs, de contribuer à la prospérité économique et d'établir des partenariats communautaires dans l'Est de l'Ontario, tout en offrant des expériences axées sur les besoins de notre clientèle.

La Commission a débuté l'année en très bonne position financière, le ministère du Tourisme ayant annoncé en mars 2007 un relèvement de 1,7 million de dollars du paiement de transfert de base au titre du fonctionnement de la Commission. En outre, nous avons reçu une allocation ponctuelle spéciale de 2,5 millions qui sera investie dans le développement touristique stratégique.

Au nom de la Commission, je voudrais remercier le Conseil, la directrice générale, l'équipe de gestion et tous les membres du personnel de leur travail acharné, de leur dévouement et de leur ingéniosité au cours de la dernière année. Nous avons ensemble confirmé la mission de la Commission et avons établi des priorités stratégiques sur lesquelles s'appuieront nos efforts futurs pour assurer la viabilité de nos opérations et pour remplir notre mandat d'intendance.

Si nous nous attendons à faire face au cours de l'année à des défis croissants dans l'industrie touristique, nous sommes assurés de nous diriger dans la bonne direction étant donné que le gouvernement s'est résolument engagé à investir de façon continue dans nos immobilisations et que nous comptons poursuivre nos efforts pour améliorer nos produits et nos expériences avec pour objectif de répondre aux besoins d'une clientèle de plus en plus diversifiée et exigeante. Nous envisageons l'avenir avec une confiance, un enthousiasme et une énergie renouvelés

Veuillez agréer, Madame la ministre, l'expression de ma très haute considération.

Le président,

P. Watson

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

En 2007-2008, la Commission s'est fixée comme objectifs clairs de dynamiser les expériences des visiteurs et de rehausser le profil du corridor du fleuve Saint-Laurent reliant Kingston à la frontière avec le Québec, corridor long de 200 km qu'on peut qualifier de cœur de notre base opérationnelle. En juin, la Commission a rendu publiques les conclusions d'une évaluation approfondie de son infrastructure, des possibilités d'optimisation du territoire et de la génération de revenus touristiques grâce à l'exploitation du potentiel de développement. Nous nous appuierons sur ce rapport, que nous avons commandé à un consultant, pour élaborer notre plan futur d'amélioration de l'infrastructure et de développement touristique, en particulier dans le contexte d'efforts visant à assurer la viabilité financière de nos opérations.

À l'automne, nous avons entrepris de doter la Commission d'un nouvel énoncé de mission, consultant et faisant participer à ce projet le personnel à tous les échelons hiérarchiques ainsi que le Conseil des commissaires. Cette réflexion a porté sur six principales priorités de fonctionnement, essentiellement axées sur le besoin d'un renouveau et d'une croissance du tourisme, sur la viabilité à long terme et sur les changements nécessaires pour que la Commission fasse une plus grande place dans sa planification à l'impératif du marketing et au service à la clientèle. Une analyse de la conjoncture financière dans le secteur ayant montré que les problèmes liés au franchissement de la frontière, les fluctuations des devises ainsi que l'augmentation du coût de l'énergie continueraient de nuire à la vigueur du tourisme, la Commission a décidé d'axer ses efforts sur des segments clés du marché en Ontario et au Québec, tout en forgeant un partenariat avec la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique (SPOMT) ciblant les touristes étrangers, dont les touristes américains. Nous avons également sciemment mis en œuvre une stratégie d'activités spéciales plus dynamique et avons resserré nos partenariats locaux pour en amplifier la valeur et pour accroître les visites planifiées dans la région.

Les résultats opérationnels pour 2007-2008 ont été solides, le nombre de visiteurs dans la région ayant augmenté de 5,1 p. 100 et les revenus bruts totaux générés au titre des opérations ayant cru de 6,4 p. 100. Cette croissance est d'abord attribuable à une augmentation soutenue de l'activité de près de 14 p. 100 dans nos attractions patrimoniales (Fort Henry et Upper Canada Village), de 9,2 p. 100 dans le cadre des parcs et des plages, et de 2,4 p. 100 dans les terrains de camping. Le temps, pendant la saison touristique, a été excellent et les nouvelles activités ayant été intégrées à notre programmation normale ont été très bien accueillies. La fréquentation des terrains de golf a pour sa part connu une croissance de 6,1 p. 100. Notre marina n'a cependant pas connu le même achalandage, sans doute en raison de l'augmentation des prix du carburant, cause d'un fléchissement général des activités de navigation de plaisance.

Les coûts de l'ensemble des opérations de la Commission continuent cependant d'augmenter, et cette hausse dépasse souvent la hausse de ses revenus. Cet état de fait demeurera problématique pour la Commission, en particulier étant donné que les difficultés liées au franchissement de la frontière et la situation économique actuelle ont un effet négatif sur le tourisme.

Nous avons activement insisté auprès du ministère du Tourisme sur la valeur au plan marketing de la désignation comme site du patrimoine mondial de l'UNESCO et sommes reconnaissants à la SPOMT de s'être engagée à consacrer en mars un million de dollars à la promotion du premier et seul site du patrimoine mondial situé en Ontario. Nous avons eu le plaisir de détacher deux gardiens du Fort Henry pour accompagner le ministre Fonseca lors du voyage qu'il a effectué en Asie dans le but de faire la promotion touristique de l'Ontario. Fait important à mentionner, nous avons également accru nos investissements publicitaires et promotionnels, lesquels ont porté fruit et entraîné une augmentation du nombre de visiteurs provenant des marchés cibles. Nous avons aussi assuré un marketing croisé plus soutenu de nos attractions et installations et sommes parvenus à vendre à l'avance aux campeurs des milliers de visites dans nos attractions, ce qui a généré d'importants revenus.

Nous avons également poursuivi nos efforts en vue de dynamiser les expériences de nos visiteurs et de leur offrir de nouveaux programmes. On peut même dire que nous avons accru nos efforts à ce titre, compte tenu de l'annonce en mars 2008 d'un financement supplémentaire de plus de 465 000 $ dans le cadre de l'initiative Fêtons l'Ontario. Par ailleurs, nous n'avons ménagé aucun effort pour concevoir de nouvelles activités et avons obtenu des fonds pour cinq de nos sept projets.

La Commission devra à court terme relever un certain nombre de défis épineux. Notre infrastructure vieillit en effet et doit être renouvelée. Nos coûts opérationnels augmentent à un rythme supérieur à nos revenus dans certaines régions. Le tourisme en Amérique du Nord continue d'être affecté par les problèmes de sécurité, les contrôles frontaliers et l'incertitude économique. Pour que les attractions et les installations de la Commission demeurent concurrentielles, des investissements soutenus doivent être consentis et nous devons nous efforcer d'offrir des expériences inhabituelles et enrichissantes.

Forts d'une mission renouvelée, nous déployons des efforts inlassables pour offrir des expériences dynamiques inégalées qui attireront dans la région un nombre accru de visiteurs et nous aideront à remplir notre rôle de chef de file touristique dans l'Est de l'Ontario.

La directrice générale, Patricia Macdonald

Conseil des commissaires 2007-2008

Président :

Peter Watson
Gananoque
6 septembre 2006 – 5 septembre 2009

Vice-président :

Ron Eamer
Williamstown
6 septembre 2007 – 5 septembre 2009

Commissaires :

Ruby Eva Antle
Cornwall
6 juin 2007 – 5 juin 2009

Richard Fawthrop
Cornwall
6 juin 2007 – 5 juin 2009

Norman Gaylord
Cardinal
30 mai 2007 – 29 mai 2010

Ineke Garofalo
Kingston
20 juin 2007 – 19 juin 2008
Reconduction du mandat : 7 mai 2008 – 6 mai 2010

J. R. (Jack) McIntosh
Winchester
8 août 2007 – 7 août 2010

Kenneth Robert (Bob) Scott
Kingston
15 octobre 2006 – 16 octobre 2010

Jeannette Shirley
Morrisburg
15 juillet 2007 – 14 juillet 2010

Lloyd Therien
Kingston
30 mai 2007 – 29 mai 2010

Isabel Turner
Kingston
30 mai 2006 – 29 mai 2009

Linda Wilson
Cornwall
20 juin 2007 – 19 juin 2008
Reconduction du mandat : 7 mai 2008 – 6 mai 2010

Équipe de gestion 2007-2008

Patricia C. Macdonald
Directrice générale et chef de la direction

Bonnie VanMoorsel
Adjointe administrative
Directrice, Service à la clientèle et administration de bureau

John Robertson
Directeur, Lieu historique national du Fort Henry

Dave Dobbie
Directeur, Parc du patrimoine Upper Canada Village

Barry Hughes
Directeur, Parcs et loisirs

Gerben Schaillee
Directeur, Entretien et exploitation

Wanda Fortier
Directrice, Ressources humaines

Bruce Fitz-Gibbon
Directeur, Services généraux

Faye Baker
Directrice, Services financiers

MARKETING ET EXPLOITATION DES PRODUITS

Jancis Sommerville
Upper Canada Village

Angela Preston
Parcs et loisirs

Bryan Mercer
Lieu historique national du Fort Henry

Will Baird
Lieu historique national du Fort Henry

Susan Le Clair
Services généraux

PERSONNEL DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES

Mark Bennett, Lieu historique national du Fort Henry

Bruce Henbest,
Upper Canada Village

Gabriele Thomas,
Upper Canada Village

Tracey Ogilby,
Upper Canada Village

PERSONNEL OPÉRATIONNEL

Rob Filliol,
Entretien et exploitation

Rob Hamilton,
Entretien et exploitation

Mike Wertwyn, Lieu historique national du Fort Henry

Tim Robbins,
Marina du parc Crysler

Randy Le Clair,
Terrain de golf Upper Canada

Allen McNairn,
Terrain de golf Upper Canada

Tom Cassell, Parcs et loisirs

Wayne Trickey, Parc Ivy Lea

Sheila Lefebvre,
Sanctuaire d'oiseaux migrateurs Upper Canada

Jennifer Dalymple,
Parcs et loisirs

MINISTÈRE DU TOURISME – 2007-2008, UNE ANNÉE DE RENOUVEAU

En 2007, le ministère du Tourisme a élaboré une nouvelle vision axée sur le renouveau :

« **Le ministère du Tourisme stimulera la prospérité économique, favorisera la croissance industrielle et le développement communautaire et, avec ses partenaires, créera un climat qui permettra à l'Ontario de soutenir la concurrence sur un marché mondial des voyages et des loisirs en rapide évolution.** »

L'orientation stratégique du ministère s'articulera autour des priorités suivantes :

- Comprendre et anticiper les désirs et les besoins des consommateurs, et collaborer activement avec des partenaires pour que cette information serve à planifier les activités et les efforts de commercialisation.
- Diriger la relance et la croissance de l'industrie en élaborant de nouveaux marchés, expériences et produits bien ciblés.
- Faire en sorte que le tourisme soit reconnu pour son rôle majeur de moteur économique et de bâtisseur de collectivités.

RÔLE DES ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DANS LA RÉALISATION DES PRIORITÉS MINISTÉRIELLES

La Stratégie de promotion du tourisme de l'Ontario reconnaît le rôle important de catalyseurs économiques et touristiques des attractions et des organismes du gouvernement dans leur région respective. Le ministère du Tourisme compte sur ses organismes pour mettre en œuvre efficacement les nouvelles stratégies ministérielles, et plus particulièrement la stratégie consistant à faire en sorte que le tourisme soit reconnu pour son rôle majeur de moteur économique et de bâtisseur de collectivités.

MANDAT DE LA COMMISSION

La Commission des parcs du Saint-Laurent est une entreprise provinciale d'exploitation fondée en 1955. Elle a pour but d'offrir aux résidents de l'Ontario et aux visiteurs de passage dans la province des activités touristiques, culturelles, éducatives et récréatives par le biais de présentations et d'interprétations d'attractions historiques, ainsi que par l'aménagement et l'exploitation de parcs, terrains de camping, promenades pittoresques et aires de loisirs.

OBJECTIFS DE LA COMMISSION

- Encourager et promouvoir l'industrie touristique dans de l'est de l'Ontario pendant toute l'année, afin d'apporter des avantages économiques à la population de la région et de l'ensemble de la province.
- Acquérir, préserver, aménager et entretenir des ressources historiques et récréatives à l'intérieur du secteur de compétence de la Commission, au profit de la population de l'Ontario et pour le plaisir des personnes venues visiter la province.
- Administrer des lieux historiques, des terrains de camping, des promenades, des aires de récréation et d'autres installations qui permettent à la Commission d'accroître sa contribution à l'aménagement touristique, aux loisirs, à l'apprentissage et à la conservation du patrimoine.
- Maintenir un haut niveau d'excellence des services et des installations de la Commission afin d'assurer à ses visiteurs le plaisir d'apprendre et de se détendre.

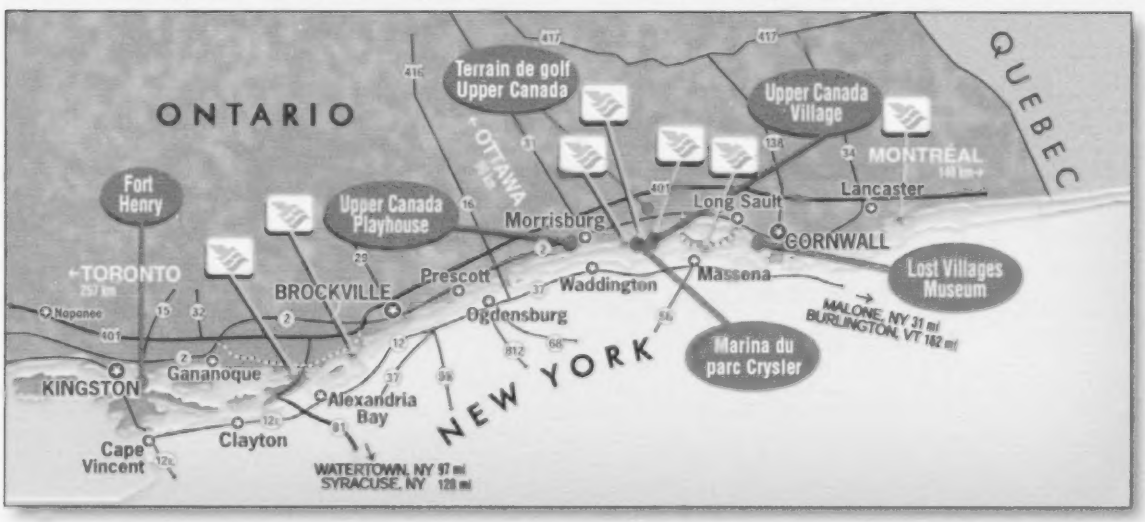

COMMISSION DES PARCS DU SAINT-LAURENT

La Commission rend des comptes au gouvernement par l'entremise du ministre du Tourisme. Le Conseil des commissaires est responsable de la supervision des transactions commerciales de la Commission, de la prise de décisions en matière de politique, de l'établissement des orientations stratégiques, de la mise au point d'une réglementation concernant l'utilisation des terrains, de l'approbation des priorités budgétaires, de la transformation de la politique gouvernementale en politique de la Commission, de l'utilisation judicieuse des biens publics et de la représentation de la Commission au sein de la communauté.

La Commission assure le soutien de ses activités au moyen de ce qui suit :

- droits réclamés à ses attractions et concessions, et recettes générées à ses points de vente au détail;
- paiement de transfert du gouvernement; et
- ententes de location, dons, commandites et partenariat faisant de la publicité pour des fonds à l'appui de ses installations et programmes.

Principaux biens de la Commission – Biens historiques, naturels et récréatifs ainsi que terrains riverains

- Upper Canada Village
- Lieu historique national du Fort Henry
- 12 principaux parcs, terrains de camping et plages de jour
- Terrain de golf Upper Canada
- Marina du parc Crysler
- Parc du champ de bataille de la ferme Crysler, monuments commémoratifs des pionniers et des Loyalistes (adjacents à Upper Canada Village)
- Chemin du Long Sault (entre Long Sault et Ingleside)
- Promenade des Mille-Îles (entre Brockville et Gananoque)
- 100 km de terrains riverains de grande valeur le long du fleuve Saint-Laurent
- Sanctuaire des oiseaux migrateurs Upper Canada
- Plus de 30 km de pistes cyclables

MISSION D'ENTREPRISE DE LA COMMISSION

En collaboration avec la direction, l'équipe de gestion et les commissaires, la Commission a élaboré une mission renouvelée qui sera largement rendue publique en 2008.

Le but de la Commission des parcs du Saint-Laurent est de faire croître de façon soutenue le nombre de visiteurs, de contribuer à la prospérité économique et d'établir des partenariats communautaires dans l'est de l'Ontario.

La Commission est une entreprise touristique générant des revenus et offrant à ses clients des expériences divertissantes et éducatives mettant en valeur ses biens naturels, récréatifs et patrimoniaux.

PINCIPAUX OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Appuyer les efforts de renouveau du ministère du Tourisme et remplir le rôle confié aux organismes du gouvernement, à savoir servir de principaux catalyseurs et moteurs du développement du tourisme, de la prospérité économique et du développement communautaire.
- Concevoir, mettre en place et soutenir des initiatives concrétisant la nouvelle vision de la Commission et contribuant à assurer sa viabilité et sa croissance soutenue.
- Produire des changements de culture positifs et accélérer la constitution d'un véritable d'esprit d'équipe dans le but précis que les activités de la Commission soient davantage axées sur les besoins du marché et de la clientèle.
- Avoir recours à de solides analyses commerciales, recherches de marché et évaluation du RCI en vue de cerner les enjeux stratégiques, d'exploiter les possibilités de croissance significatives et d'améliorer la productivité.
- Évaluer les opérations et les ressources de la Commission et prendre des décisions éclairées en ce qui touche les changements nécessaires en vue d'une efficacité et d'une viabilité accrues.

PRINCIPES, VALEURS ET CREDO

- La Commission croit que son succès doit se fonder sur l'excellence de la présentation et de la promotion d'attractions et d'installations de qualité, ainsi que d'établissements de détail de haut calibre qui viennent compléter le secteur privé et non lui faire concurrence.
- La Commission a un rôle crucial à jouer en matière de développement du tourisme dans l'Est de l'Ontario, non seulement en faisant preuve d'excellence dans la présentation et la promotion de ses attractions et de ses installations, mais aussi en aidant à l'établissement de programmes régionaux adaptés aux exigences des marchés touristiques.
- La Commission croit que sa force future doit reposer sur le leadership et la motivation des gens, grâce à une collaboration entre les commissaires, les membres du personnel et les collectivités.
- La Commission s'est engagée à répondre aux besoins de ses visiteurs avec serviabilité et courtoisie.
- La Commission s'est engagée à communiquer efficacement avec les visiteurs, les membres du personnel, les chefs de file communautaires, les associations, les exploitants d'établissements touristiques privés et le ministère du Tourisme.
- La Commission croit que la création et l'utilisation d'une image de marque à caractère unique permettront de mieux sensibiliser la population à son existence à titre de société unifiée offrant des programmes et des installations de distinction, serviront de pierre angulaire aux efforts de marketing et seront une source de fierté pour les membres du personnel.
- La Commission s'est engagée à adopter une gestion responsable et équitable de ses attractions, installations et services.
- La Commission s'est engagée à promouvoir les principes de sa vision d'entreprise, qui vont servir à orienter la planification d'ensemble et les nouvelles initiatives, en plus d'aider à fixer les priorités des programmes existants et à jeter les fondements d'activités menées en collaboration avec le secteur privé de l'industrie touristique et avec les autres intervenants.

La Commission divertit plus d'un million de visiteurs chaque année

Près de 80 % des visiteurs de jour qu'accueillent les attractions et les installations de la Commission proviennent de l'Ontario et du Québec (46 % et 33 % respectivement), les autres visiteurs se répartissant de la façon suivante : 10 %, pays étrangers; 8 %, États-Unis; et 3 %, reste du Canada.

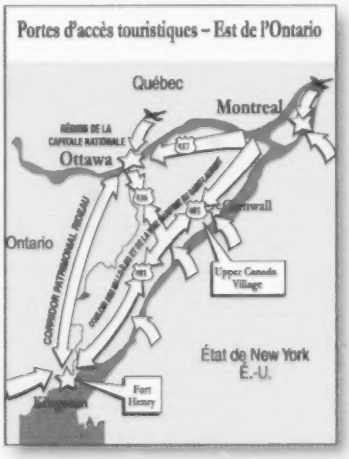

Principal moteur économique dans de l'est de l'Ontario

Les opérations de la Commission revêtent une importance considérable pour la région si l'on en juge par le modèle de calcul des répercussions du tourisme sur l'économie régionale (MCRTER) qu'utilise le ministère du Tourisme :

Emplois directs 500

Emplois indirects 1 000+

Dépenses de la CPSL 14,1 M de $

Répercussions économiques 100 M de $

Impôts provinciaux 5 M de $

Impôts fédéraux 10 M de $

Plus important exploitant touristique de de l'est de l'Ontario

- Un million de visiteurs chaque année visitent les attractions et les installations de la Commission et utilisent ses pistes cyclables, ses sentiers, ses espaces verts et ses parcs.
- Attractions et installations de haut calibre.
- Offre des activités entre Kingston et la frontière avec le Québec, sur 7 000 acres s'étendant le long d'un corridor de 200 km.
- 175 bâtiments et structures.
- Réseau étendu de routes devant être entretenu, mais ne générant aucun revenu.
- 515 employés pendant la saison haute, mais moins de 50 employés à temps plein.
- Infrastructure vieillissante ayant besoin d'être renouvelée.
- Opérations réparties sur un vaste territoire, rendant les visites croisées difficiles.

Emplacement stratégique à proximité d'importantes portes d'accès touristiques

- Plus de 12 millions de personnes vivant dans un rayon de quatre heures de route, mais région largement inconnue parce qu'elle est rurale; potentiel de croissance réel.
- Porte d'accès à l'Ontario à partir du Québec.
- Région située sur les rives du fleuve Saint-Laurent, à l'entrée du lac Ontario.
- 60 minutes au sud d'Ottawa, 90 minutes de Montréal et de la frontière américaine.
- Accès à trois ponts internationaux.
- Accès pratique grâce aux autoroutes de la série 400.
- Absence de transports publics et accès ferroviaire facile constituant un obstacle.

FAITS SAILLANTS

Croissance solide enregistrée en 2007-2008

- A généré des recettes d'exploitation totales de 6 960 millions de dollars, soit 450 000 $ ou 6,95 p. 100 de plus qu'en 2006-2007. Cette hausse est due en premier lieu à l'augmentation de 10 p. 100 des droits d'entrée à Upper Canada Village et Fort Henry. Les recettes réalisées dans le cadre des activités de camping et de jour ont augmenté de 13 p. 100, tandis que le nombre de parties de golf s'est accru de 1 600 (soit 6 p. 100 en termes de recettes). La marge bénéficiaire brute des ventes au détail a augmenté de 11 p. 100.
- Les subventions du gouvernement provincial sont demeurées stables avec un paiement de transfert de 7 592 millions de dollars et des fonds supplémentaires de 47 000 $ dans le cadre du Programme Expérience Été et de 108 000 $ dans le cadre de projets spéciaux.
- Importante activité des visiteurs se traduisant par une augmentation de 5,1 p. 100 par rapport à 2006-2007.
- Croissance encourageante des visiteurs de la catégorie « grand public » à Fort Henry et Upper Canada Village, dont le nombre a augmenté de 13,1 p. 100 et 23,8 p. 100 respectivement, alors que le nombre des visiteurs voyageant en groupe a plafonné.
- L'Ontario et le Québec continuent de constituer les principaux marchés, puisque près de 80 p. 100 de l'ensemble des visiteurs proviennent de ces deux provinces.

Solides résultats opérationnels en 2007-2008

- Le nombre de réservations pour des nuitées de camping a dépassé 61 750.
- L'établissement d'un partenariat avec l'organisation locale de marketing de destinations Cornwall & Seaway Valley Tourism a permis à la Commission d'obtenir des fonds de la Fondation Trillium de l'Ontario pour appuyer le marketing renforcé des Régates de Long Sault à la plage Mille Roches, sur le chemin du Long Sault.

Le ministre du Tourisme, Peter Fonseca, s'adressant à des partenaires du tourisme à la gare ferroviaire Aultsville lors de sa première visite dans l'Est ontarien en sa qualité de ministre en novembre 2007.

Gains réalisés en 2007-2008 attribuables aux facteurs suivants :

- Excellent temps pendant l'été dont nous avons profité pour stimuler les activités de camping et de golf.
- Insistance sur les messages de marketing.
- Investissements supplémentaires dans de nouvelles activités de marketing et de promotion.
- Accroissement des activités spéciales, relevant le profil des attractions et suscitant plus d'intérêt chez les visiteurs.
- Promotion croisée accrue des produits au sein des attractions de la Commission.
- Insistance sur la vente à l'avance de billets d'entrée à Upper Canada Village et Fort Henry auprès des campeurs au moment des réservations (4 545 entrées vendues).
- Relations publiques et efforts de marketing électronique plus soutenus et plus actifs.
- Forte augmentation du nombre de visiteurs au festival « Village en lumières ».

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DES VISITEURS – 31 mars 2008

INSTALLATION DE LA COMMISSION	DONNÉES RÉELLES (2007-2008)	BUDGET (2007-2008)	ÉCART BUDGÉTAIRE	ÉCART BUDGÉTAIRE EN POURCENTAGE	DONNÉES RÉELLES (2007-2008)	ÉCART ENTRE 2007-2008 ET 2006-2007	ÉCART EN POURCENTAGE ENTRE 2007-2008 ET 2006-2007
FORT HENRY	108 966	113 275	(4 309)	-3,8%	95 361	13 605	14,3%
UPPER CANADA VILLAGE	179 200	171 758	7 442	4,3%	157 006	22 194	14,1%
PARC DU PATRIMOINE UPPER CANADA VILLAGE	27 631	25 044	2 587	10,3%	24 481	3 150	12,9%
TERRAIN DE GOLF (parties et locations)	27 666	26 672	994	3,7%	26 085	1 581	6,1%
MARINA DU PARC CRYSLER (quai d'amarrage)	438 009	436 616	1 393	0,3%	441 919	(3 910)	-0,9%
PARCS (visiteurs de jour)	70 528	64 176	6 352	9,9%	64 578	5 950	9,2%
PARCS (nuitées de camping)	61 757	59 812	1 945	3,3%	60 291	1 466	2,4%
TOTAL DES ATIVITÉS DE LA COMMISSION	*913,757*	*897,353*	*16,404*	*1.8%*	*869,721*	*44,036*	*5.1%*

PRINCIPALES OBSERVATIONS : Le total des activités des visiteurs (913 757) est supérieur de 1,8 p. 100 au budget et plus élevé de 5,1 p. 100 (soit plus de 44 000) par rapport à l'année précédente.

Renouvellement des immobilisations

Les installations de la Commission datent de près de 50 ans. Des travaux d'entretien et des investissements en capitaux considérables sont nécessaires pour continuer d'offrir aux visiteurs un produit attrayant et sûr. Les investissements au titre du renouvellement des installations ont été limités au fil des ans, à tel point que les produits et l'infrastructure manquent de fraîcheur et sont responsables d'une érosion du nombre de visiteurs et d'une diminution des revenus. À cela s'ajoute une concurrence accrue et le fait que les visiteurs s'attendent à se voir offrir de nouveaux produits et expériences. Le gouvernement de l'Ontario a reconnu la nécessité d'investissements dans le but de renouveler ses organismes et ses attractions. Par conséquent, la Commission a accru considérablement ses dépenses d'immobilisations au cours des quatre dernières années, ce qui lui a permis d'entreprendre les projets les plus prioritaires en matière de respect des normes et de santé et de sécurité. La détérioration de l'infrastructure continue cependant d'être préoccupante.

Proclamation de la journée Saint-Laurent
De gauche à droite : Faye Rodger, Emily Harding, Gerry Thompson, Ron Eamer, vice-président, Charles Barkley, maire de South Dundas, Julian Whitham, Jim Brownell, député provincial de Stormont-Dundas-Glengarry sud, Peter Watson, président et Pat Macdonald, directrice générale et chef de la direction

Investissement touristique stratégique

En mars 2007, le gouvernement de l'Ontario et le ministère du Tourisme se sont engagés à fournir à la Commission des parcs du Saint-Laurent des fonds pour assurer son avenir et pour l'aider à mettre en œuvre un plan à long terme visant à renouveler et à pérenniser ses opérations. Cet engagement financier comportait une affectation ponctuelle de 2,5 millions de dollars destinée à créer un fonds d'investissement pour la mise en œuvre de plans de développement touristique et des fonds d'immobilisations continus réservés au renouvellement de l'infrastructure. La Commission s'appuiera sur son nouvel énoncé de mission et sur les critères établis en matière de calcul du rendement du capital investi pour choisir ses projets de développement futurs.

Festival médieval
Célébrant l'annonce de financement de l'Ontario, de gauche à droite : Ron Eamer, vice-président de la Commission, Gabriele Thomas, Jim Brownell, député provincial de Stormont-Dundas-Glengarry sud, Brian Lawless, Jancis Sommerville

L'ANNÉE 2007-2008 EN BREF

Principales réalisations

- Fort Henry a été désigné par l'UNESCO site du patrimoine mondial, en tant qu'élément de l'ensemble du canal Rideau et des fortifications de Kingston.
- Adoption de la nouvelle méthode de promotion consistant à vendre à l'avance des billets d'entrée (Upper Canada Village et Fort Henry) aux campeurs lors des réservations, activité ayant généré des revenus bruts de plus de 30 000 $.
- Lancement d'une vaste gamme de nouvelles initiatives au cours de la saison pour profiter du réseau fluvial et du réseau de sentiers --- location/leçons de canot et de kayak, location de vélos, navigation sur le Web, nouveau magasin pour campeurs, jeux sur gazon, etc.
- Élargissement des Régates de Long Sault pour hydravions --- obtenant le titre de « course de l'année » de la Fédération nautique du Canada.
- Aménagement d'une nouvelle patinoire et organisation d'activités spéciales dans le cadre du festival « Village en lumières ».
- Réservation de plus de 61 750 nuitées de camping --- un nouveau record.
- Participation du Conseil, de l'équipe de gestion et du personnel aux efforts de « renouvellement » du ministère en s'appuyant sur la nouvelle mission de la Commission.
- Participation du Conseil et du personnel à l'élaboration du nouvel énoncé de mission de la Commission, l'accent ayant été mis sur la nécessité d'atteindre la viabilité financière et de jouer le rôle que le ministère a confié à ses organismes.
- Tenue de séances de perfectionnement pour le personnel et l'équipe de gestion, pour susciter l'adhésion à la nouvelle orientation de la Commission.
- Amélioration de l'énoncé de mission de la Commission en fonction de la rétroaction du Conseil et du personnel, et positionnement favorable à la croissance.
- Lancement d'une nouvelle initiative en vue de créer une image de marque visant à mieux faire connaître le riche patrimoine de l'Est de l'Ontario.

NOTRE PERSONNEL

En 2007, l'avis du personnel à tous les niveaux hiérarchiques a été sollicité par l'entremise de questionnaires, de discussions et de réunions de planification stratégique. La rétroaction obtenue a permis d'élaborer le nouvel énoncé de mission qui servira de guide à la Commission des parcs du Saint-Laurent pour planifier son avenir.

Nous continuerons à œuvrer pour favoriser une communication ouverte et une collaboration active avec notre personnel expérimenté. Nos employés font profiter la Commission de leurs riches connaissances et expériences, et nous continuerons de chercher à obtenir leur rétroaction pour relever les défis touristiques et financiers complexes qui nous attendent. Nos plans d'avenir et nos initiatives futures seront évalués en fonction de la nouvelle mission puisque nous devons nous efforcer d'être un catalyseur de la prospérité économique, de la croissance touristique et du développement communautaire dans l'Est de l'Ontario.

Nouvelle patinoire pour le « Village en lumières »
De gauche à droite : Peter Watson, président, Pat Macdonald, directrice générale, Gerben Schaillee, directeur, Entretien et exploitation, et Jim Brownell, député provincial de Stormont-Dundas-Glengarry sud.

Changements législatifs

Le gouvernement provincial a présenté une version révisée de la Loi sur la fonction publique de l'Ontario en août 2007 pour faire en sorte que la fonction publique moderne soit juste, ouverte et transparente. Un code d'éthique et des mesures de protection des dénonciateurs renforcés ont par ailleurs été adoptés.

La Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario (LAPHO) fixe maintenant des normes pour que l'Ontario devienne pleinement accessible d'ici à 2025. La première de ces normes, celle qui porte sur le service à la clientèle destiné aux personnes ayant divers types de handicaps, doit être observée d'ici à janvier 2010.

La Commission a fait installer plusieurs mains courantes, rampes et tapis antidérapants à Upper Canada Village, non seulement pour se conformer à l'obligation de la province de devenir plus accessible, mais aussi pour veiller à la sécurité et à l'agrément de nos nombreux visiteurs et employés, particulièrement lors des activités ayant lieu en basse saison (p. ex., le festival « Village en lumières »).

Formation et perfectionnement

La Commission des parcs du Saint-Laurent s'emploie à créer un milieu de travail propice à l'apprentissage continu. À cette fin, la Commission a offert les séances de formation suivantes à son personnel et à ses partenaires commerciaux au sein de la collectivité : entrevues dans le cadre d'une enquête; planification stratégique et gestion des changements stratégiques; ainsi que discrimination en milieu de travail et harcèlement. Un certain nombre de séances de formation en santé et sécurité au travail ont par ailleurs été offertes au personnel, notamment dans les domaines suivants : premiers soins, utilisation sans risques des échelles, SIMDUT, espaces restreints et conduite automobile défensive.

Les employés de la Commission des parcs du Saint-Laurent ont été fiers de se voir décerner un prix Découverte dans la catégorie Meilleure équipe lors de la cérémonie annuelle de remise des Prix Découverte du ministère du Tourisme, tenue à Toronto le 26 juin 2007. Les Prix Découverte sont décernés dans le cadre d'un programme de reconnaissance des employés auquel participent les ministères du Tourisme et de la Culture. Ce programme axé sur la participation des pairs donne l'occasion à des employés de proposer la candidature d'autres employés dont ils reconnaissent le travail exceptionnel et les grandes réalisations. La cérémonie a lieu tous les ans et vise à souligner la compétence, le dévouement et les réalisations d'employés des deux ministères. Les employés de la Commission des parcs du Saint-Laurent et ceux du ministère du Tourisme ont été les lauréats de la catégorie Meilleure équipe pour leur participation commune à un projet de transition des organismes, projet ayant accru la viabilité de la Commission par des améliorations proposées à son infrastructure et par la formulation d'idées en vue de générer de nouveaux revenus.

Faye Baker, directrice des Services financiers, Bruce Fitz-Gibbon, directeur des Services généraux, Barry Hughes, directeur des Parcs et loisirs et John Robertson, directeur du Fort Henry ont ainsi été honorés, de même que Rory Burke, Elsie Lui, Kenny Quan, Dana Hall et Susanne Gregor, membres de l'équipe appartenant au ministère du Tourisme. La catégorie Meilleure équipe vise à rendre hommage aux membres d'un groupe de travail ayant manifesté un esprit d'équipe dans la réalisation d'un projet et/ou dans le cadre d'une affectation à l'appui de la mission, des buts et des objectifs du ministère ou de l'organisme.

De gauche à droite : Rory Burke, ministère du Tourisme; John Robertson, directeur du Fort Henry; Barry Hughes, directeur, des Parcs et loisirs; Peter Watson, président de la Commission des parcs du Saint-Laurent; Bruce Fitz-Gibbon, directeur des Services généraux; Faye Baker, chef des Finances et des systèmes; Gary Commeford, sous-ministre adjoint, ministère du Tourisme. Ne figurant pas dans la photo : Elsie Lui, Kenny Quan, Dana Hall et Susanne Gregor, employés du ministère du Tourisme et Susan Le Clair.

La Commission des parcs du Saint-Laurent a remercié les employés suivants de leurs années de service au sein de l'organisation :

NOM DE L'EMPLOYÉ/EMPLOYÉE	NOMBRE D'ANNÉES DE SERVICE	SERVICE
Charlene Anderson	20 ans	Upper Canada Village
Darlene Kinnear	20 ans	Upper Canada Village
Janice Omond	20 ans	Upper Canada Village
Judith Racine	20 ans	Upper Canada Village
Edward Shuster	20 ans	Upper Canada Village
Garry Simzer	20 ans	Parcs et loisirs
Faye Baker	25 ans	Services financiers
Robert Beriault	25 ans	Entretien et exploitation
Thomas Cassell	25 ans	Parcs et loisirs
Christina Christie	25 ans	Upper Canada Village
R. James Pattingale	25 ans	Parcs et loisirs
Janie Sloan	25 ans	Parcs et loisirs
John Gillard	30 ans	Entretien et exploitation
Marilyn Pilon	30 ans	Services financiers
Dale Shaver	30 ans	Entretien et exploitation
Larry Whitteker	30 ans	Parcs et loisirs

La Commission a remercié de leurs années de service les employés suivants à titre de membres de la fonction publique de l'Ontario (FPO) :

NOM DE L'EMPLOYÉ/EMPLOYÉE	NOMBRE D'ANNÉES DE SERVICE AU SEIN DE LA FPO	SERVICE
Charlene Anderson	20 ans	Upper Canada Village
Darlene Kinnear	20 ans	Upper Canada Village
Janice Omond	20 ans	Upper Canada Village
Judith Racine	20 ans	Upper Canada Village
Edward Shuster	20 ans	Upper Canada Village
Garry Simzer	20 ans	Parcs et loisirs
Bonnie Van Moorsel	20 ans	Services généraux
Faye Baker	25 ans	Services financiers
Robert Beriault	25 ans	Entretien et exploitation
Thomas Cassell	25 ans	Parcs et loisirs
Christina Christie	25 ans	Upper Canada Village
R. James Pattingale	25 ans	Parcs et loisirs
Janie Sloan	25 ans	Parcs et loisirs
Gerben Schailee	25 ans	Entretien et exploitation
John Gillard	30 ans	Entretien et exploitation
Marilyn Pilon	30 ans	Services financiers
Dale Shaver	30 ans	Entretien et exploitation
Larry Whitteker	30 ans	Parcs et loisirs
Wanda Fortier	30 ans	Ressources humaines

RETRAITÉS	SERVICE
Susan Fetterly	Services financiers
Erma Froats	Services financiers
Helen Galivan	Services financiers
Susan Kratzmann	Upper Canada Village
Brian Lannin	Entretien et exploitation
Grace Langabeer	Parcs et loisirs
Michael Paradis	Directeur général
Elfreida Wey	Services financiers

Ci-dessus : Bruce Fitz-Gibbon, directeur, Services généraux, avec la retraitée Elfrieda Wey

À gauche : Faye Baker, directrice, Services financiers, félicite la retraitée Sue Fetterly.

Loi sur la divulgation des traitements dans le secteur public

La Loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le secteur public exige que les organismes qui reçoivent des fond publics révèlent annuellement les noms, postes, salaires et avantages imposables des employés qui touchent un salaire de 100 000 $ ou plus par année. Employés de la Commission des parcs du Saint-Laurent touchant un salaire de 100 000 $ ou plus en 2007 :

NOM	POSTE	SALAIRE	AVANTAGES IMPOSABLES
Fitz-Gibbon, B. F.	Directeur, Services généraux	128 559,84 $	215,58 $
Hughes, Barry F.	Chef, Parcs et loisirs	114 986,62 $	203,56 $
Robertson, L. John	Directeur, Fort Henry	114 986,62 $	203,56 $
Dobbie, D.	Directeur, Upper Canada Village	112,580,10 $	200,20 $

Lieu historique national du Fort Henry

Faits saillants

Site du patrimoine mondial de l'UNESCO

- En juin, le Comité du patrimoine mondial de l'UNESCO a annoncé, lors de sa 31e session tenue à Christchurch, en Nouvelle-Zélande, l'inscription du canal Rideau à la Liste du patrimoine mondial. La désignation vaut aussi pour le Fort Henry et les tours Martello constituant la série de fortifications de Kingston.
- Le canal Rideau, qui a été décrit comme « un legs vivant du XIXe siècle qui a été préservé dans l'intérêt de tous les Canadiens », est seulement le quatorzième site au Canada ayant obtenu cette désignation et le premier site du patrimoine mondial à être situé en Ontario.

Des membres de la garde du Fort Henry accueillent les premiers visiteurs au Fort Henry en sa qualité de site du patrimoine mondial désigné par l'UNESCO.

La désignation de l'UNESCO a été accordée en fonction de deux critères particuliers :

1) Le canal Rideau demeure le canal à plans d'eau successifs le mieux préservé en Amérique du Nord et il illustre l'utilisation à grande échelle de cette technologie européenne dans la région. C'est le seul canal datant de la grande époque de construction de canaux en Amérique du Nord au début du XIXe siècle qui soit encore opérationnel sur tout son tracé initial et qui conserve intactes la plupart de ses structures d'origine.

2) Le canal Rideau est un exemple de grande envergure, bien préservé et significatif de canal utilisé à des fins militaires et illustrant une période significative de l'histoire humaine, celle de la lutte pour le contrôle du nord du continent américain. Les fortifications de Kingston, qui comprennent le Fort Henry et les quatre tours Martello, témoignent de façon unique de l'importance que le gouvernement britannique attachait à la protection de l'entrée du canal Rideau.

175e anniversaire du canal Rideau

- La nouvelle exposition célébrant le 175e anniversaire du canal Rideau a été achevée et installée à la fin avril 2007. L'exposition, dont le financement de 100 000 $ a été assuré par Parcs Canada, décrit la planification et la construction du canal, ses structures de défense connexes ainsi que les fortifications de Kingston.
- Le Drums and Colour Party de la Garde du Fort Henry, le personnel du Fort Henry, M. Peter Watson, président de la Commission, Mme Isabel Turner, commissaire, et Mme Pat Macdonald, directrice générale et chef de la direction de la Commission, ont participé aux festivités ayant marqué le 175e anniversaire du canal Rideau ainsi que la désignation du canal comme site du patrimoine mondial.

Planification du bicentenaire de la guerre de 1812

- Les délégués du Fort Henry ont participé à une réunion sur le bicentenaire de la guerre de 1812 pour évaluer l'intérêt pour cet anniversaire prochain. Les participants comprenaient aussi les représentants de plusieurs municipalités situées le long du corridor du fleuve Saint-Laurent ainsi que des représentants du Musée canadien de la guerre, de Parcs Canada, d'UCV et du Fort Henry, et de l'État de New York. Le ministère du Tourisme accorde la somme de 10 000 $ au groupe de de l'est de l'Ontario pour lui permettre de poursuivre ses activités de planification.

Événements

- Le commandant honorifique de la Garde du Fort Henry, le sénateur Hugh Segal, a assisté au spectacle inaugural de l'Infanterie et des tambours de la Garde du Fort Henry. Parmi les autres invités de la cérémonie d'ouverture officielle, mentionnons l'honorable John Gerretsen, M. Jim Brownell, député provincial, Mme Vicki Schmolka, conseillère municipale de Kingston, et M. Peter Watson, prési-

Le festival en plein air « K-Rockin the Rideau » au Fort Henry le 1er juillet mettait en vedette des spectacles continus sur scène et une foule d'artistes locaux et régionaux.

dent de la CPSL. La nouvelle exposition muséale sur le 175e anniversaire du canal Rideau a alors été officiellement inaugurée.

- M. Jim Bradley, ministre du Tourisme, a tenu une conférence de presse au Fort Henry le 21 juin pour annoncer le lancement de Passeport Plaisir 2007. Cette activité promotionnelle, dirigée par la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, offre l'entrée libre aux enfants du palier élémentaire dans plusieurs attractions exploitées par le gouvernement provincial.
- Une cérémonie crépusculaire spéciale, Salute to the Snowbirds, a eu lieu le 27 juin. Elle a été parrainée par le Four Points Sheraton et l'Ambassador Conference Resort Hotel. Plus de 2 500 personnes y ont participé, ce qui a généré des revenus de 14 000 $.
- Un écran de cinéma gonflable de 60 pieds a été installé dans la partie inférieure du fort pour y projeter le tout dernier film de Ben Stiller intitulé « A Night at the Museum ». Le personnel du Fort Henry a animé le film (à la grande surprise des invités) en ajoutant le son du canon et des fusils à des endroits stratégiques du film, et des interprètes costumés ont circulé dans l'auditoire.
- « K-Rockin' the Rideau », un concert continu en plein air et en direct qui s'est tenu le 1er juillet, a mis en vedette des musiciens aussi connus que le groupe « Bedouin Soundclash » et toute une série d'autres artistes. K-Rock 105.7 FM a fourni plus de 45 000 $ en soutien médiatique en nature pour cet événement qui a été commandité par Four Points Sheraton, MotoSport Plus, Sleeman's, Holiday Inn Kingston, First Canada Inns, K-Rock 105.7 FM et Jessup Food and Heritage. Des conférenciers invités ont pris la parole devant la foule entre les différents spectacles, dont M. Peter Watson, président, l'honorable John Gerretsen, M. Harvey Rosen, maire, le sénateur Hugh Segal, M. Mark Lewis (président, Chambre de commerce de Kingston) et M. Gavin Liddy, surintendant, canal Rideau.

Prix et reconnaissance

- La série des cérémonies crépusculaires du Fort Henry a obtenu le « Prix des 50 meilleurs événements » lors de la Conférence de 2007 des festivals et événements de l'Ontario.
- Le Fort Henry a remporté le Prix d'argent de Centraide pour la participation à 100 % lors de la campagne de Centraide.
- Pour la cinquième fois, le Fort Henry a été nommé Entreprise touristique de l'année (2007) par la Chambre de commerce.
- John Robertson, directeur du Fort Henry, Ron Ridley, conservateur, et Mike Wertwyn, surveillant, Installations et biens fonciers, ont reçu le Prix de

conservation du patrimoine et d'intégrité commémorative de Parcs Canada pour leur travail de restauration au Fort Henry.

- L'Association pour l'amélioration de la zone commerciale du centre-ville de Kingston a choisi le personnel du Fort Henry comme Grands gardiens du défilé du Père Noël de 2007.

Commandites

- Le Fort Henry a reconduit ses commandites à long terme avec Empire Life (11 ans) et Jim Thompson Chrysler (10 ans).
- Au total, le Fort Henry a négocié en 2007-2008 des commandites de 181 500 $ en espèces et de 406 200 $ en nature.

Développement des programmes et des événements/partenariats

- En mars 2008, dans le cadre de l'initiative Fêtons l'Ontario, le Fort Henry s'est vu accorder des fonds de 315 000 $ pour l'organisation, pendant l'année 2008, d'un nouvel événement appelé « Fort de la peur » et d'un Festival de musique d'été de l'UNESCO.
- En août, la Commission, en partenariat avec Parcs Canada, a signé un nouveau protocole d'entente pour l'exploitation du Fort Henry. Aux termes de ce protocole, la Commission doit réserver chaque année 400 000 $ pour l'exécution du programme de conservation pendant la période allant de 2010-2011 à 2016-2017.

Bryan Mercer, à gauche, à l'émission « Chris Robinson Travel Show »

- Le Fort Henry, la KEDCO, Circuit patrimonial Rideau et Parcs Canada ont conclu un partenariat en vue de produire un panneau en vinyle de haute qualité recouvrant toute la façade du centre d'information du Fort Henry et exposant des photos de Kingston, des écluses du canal Rideau et du Fort Henry.
- Le Fort Henry s'est joint à l'alliance qui s'est constituée dans l'Est de l'Ontario pour promouvoir en 2007 le 175e anniversaire du canal Rideau. La KEDCO, Tourisme Ottawa, Circuit patrimonial Rideau et Parcs Canada ont célébré le 175e anniversaire du canal dans trois numéros de la revue Travel Industry of Canada (versions canadienne, américaine et britannique). Plus de 150 000 exemplaires ont été envoyés à des agents de voyage et aux bureaux de CAA/AAA.

De gauche à droite : Mike Wertwyn, Fort Henry, John Grenville, Parcs Canada, John Robertson, Fort Henry, Ron Ridley, Fort Henry.

Upper Canada Village

Le temps ayant été agréable pendant la plus grande partie de la haute saison touristique, l'investissement supplémentaire de 50 000 $ pour mettre en œuvre une campagne de sensibilisation générale a porté fruit et a renforcé les efforts déployés sur le marché clé d'Ottawa et de l'Est de l'Ontario, ainsi que dans l'Ouest du Québec et le Nord de l'État de New York.

Des programmes supplémentaires ont enrichi la haute saison touristique à Upper Canada Village. Les « Funérailles du XIXe siècle » ont retrouvé leur place parmi les fins de semaine thématiques. Le centre des visiteurs de la ferme Crysler, récemment rénové, a rouvert ses portes juste avant la fin de semaine d'ouverture de mai, et la reconstitution militaire a pris une nouvelle allure avec la présentation de l'histoire militaire canadienne. Le Village a également participé à des efforts de promotion croisée avec d'autres attractions de la Commission, une série de coupons-rabais étant offerts aux visiteurs décidant de se rendre à plus d'une attraction.

Les revenus des ventes au détail ont augmenté considérablement en 2007-2008. Ce succès a été attribué à l'augmentation globale du nombre de visiteurs, à l'ouverture d'un nouveau magasin de confiseries et à l'arrivée d'autres nouveaux articles, ainsi qu'à l'adoption d'une nouvelle marque de commerce, « Fabriqué par les artisans du Village », comportant un logo et un emballage particuliers.

Programmes et événements :

Nouvelle présentation de la reconstitution militaire

- La fin de semaine de reconstitution militaire a pris une toute nouvelle allure par rapport aux années précédentes. Les amis du champ de bataille de la ferme Crysler ont organisé une reconstitution historique en après-midi, le samedi et le dimanche. L'événement décrivait l'histoire militaire canadienne des années 1800 à nos jours, une attention toute particulière étant accordée à l'année 1812, à la Révolution américaine, à la guerre de Sécession, à la guerre des Boers, à la guerre des Fenians ainsi qu'à la Première et à la Seconde Guerre mondiale. Les visiteurs se sont vivement intéressés à l'équipement et aux véhicules militaires modernes et se sont attardés dans le campement pour admirer notamment les jeeps, les camions, les chars d'assaut et les rampes de lancement antiaériennes.
- La présentation a aussi insisté sur la riche histoire militaire du cheval canadien et sur son rôle à Upper Canada Village. On a monté un petit campement avec un gérant de cantine militaire (et une série d'artisans de l'époque). Des démonstrations d'ouvrage de forge et de fabrication de corde et des exercices pour les enfants ont eu lieu tout au long de la journée.
- Une « bataille en soirée » s'est déroulée dans le champ de foire d'Upper Canada Village, sur une musique militaire et avec la participation de recrues; la petite bataille s'est terminée par un feu d'artifice.

La fin de semaine de reconstitution militaire de 2007 a incorporé une « ligne du temps » de l'histoire militaire du Canada des années 1800 jusqu'aux temps modernes.

Mise à jour sur le programme de séjours pour adultes

- Les programmes de séjours pour adultes ont été offerts au cours de trois fins de semaine, en septembre; ils affichaient presque complets. Les participants à ces programmes ont dit avoir beaucoup apprécié leur expérience et bon nombre d'entre eux ont exprimé le désir de faire un nouveau séjour en 2008.

• Le journaliste de la Presse canadienne Eric Shackleton a publié un reportage qui a permis de mieux faire connaître le programme.

Mise à jour sur les programmes destinés aux jeunes

• Upper Canada Village a offert en 2007 plusieurs programmes pour les jeunes, qui ont été couronnés de succès. Un nombre accru de jeunes ont participé à des programmes spécialisés comme « L'histoire interactive » (pour les groupes), « Voyageurs dans le temps » (camp résidentiel), « Jeunes interprètes » et « Pionniers en herbe ». Le programme « Voyageurs dans le temps » a affiché complet. Les inscriptions au programme « Jeunes interprètes » ont légèrement augmenté, tandis que le nombre de participants au programme « Pionniers en herbe » est resté stable par rapport à 2006.

Une reconstitution de funérailles du 19e siècle à Upper Canada Village

Festival familial de la musique et des arts – 1er, 2 et 3 septembre

• Le nombre de participants au Festival familial d'arts et de musique de 2007 pendant la fin de semaine de la fête du Travail a augmenté de 30 p. 100 par rapport à 2006.

Promotion visant les aînés – Tout le mois de septembre

• Upper Canada Village a entrepris une activité de promotion spéciale visant les aînés qui s'est déroulée pendant tout le mois de septembre. Dans le cadre de cette promotion, les aînés ont été admis à Upper Canada Village pour la moitié du prix normal et ils ont pu visiter les lieux beaucoup plus fréquemment.

Jill Jonkman, couturière à Upper Canada Village, aide une participante au programme de séjour au Village avec son costume.

Succès de la conférence du conseil scolaire catholique

• Plus de 1 200 personnes ont assisté à la journée de perfectionnement professionnel organisée par l'Eastern Ontario Catholic School Board qui s'est tenue à Upper Canada Village le 28 septembre, parmi lesquelles des directrices et des directeurs d'école, des surveillantes et des surveillants, des enseignantes et des enseignants ainsi que des aides-enseignantes et enseignants.

• Ron Eamer, président du conseil scolaire, a accueilli le groupe et Bruce Henbest, Upper Canada Village, a présenté les programmes éducatifs du Village dans le cadre des activités de la journée.

• Upper Canada Village a distribué du matériel promotionnel sur ses programmes éducatifs, sur ses programmes pour la saison principale et sur ses programmes pour les jeunes, ainsi qu'un sondage à tous les enseignants et enseignantes présents visant à établir quels sont leurs mois préférés pour les visites scolaires.

Festival « Village en lumières » – 29 novembre 2007 – 5 janvier 2008

• Le 7e événement annuelle du festival « Village en lumières » organisé à Upper Canada Village a accueilli un nombre record de participants, soit plus de 40 000 (y compris les randonnées à bord du petit train).

- Les ventes de mets et de boissons tant à l'intérieur d'Upper Canada Village qu'à l'Upper Canadian Cookhouse, le restaurant situé au terrain de golf Upper Canada, ont augmenté de près de 60 000 $.
- Plus de 320 forfaits d'une nuitée ont été vendus par les partenaires hôteliers locaux, ce qui représente une augmentation de 9 p. 100 par rapport à 2006-2007.

Partenariats

Masonic Association of Eastern District

- Upper Canada Village et les représentants des services d'entretien ont rencontré des membres de la Masonic Association of Eastern District (MAED) le 22 février 2007 pour discuter de la mise en œuvre d'un projet consistant à trouver un bâtiment approprié pouvant être transféré à Upper Canada Village pour y être rénové et aménagé en centre d'interprétation d'une loge maçonnique rurale.
- L'Association lancera une campagne de financement pour demander à ses membres de financer les principaux coûts de déplacement et de rénovation du bâtiment. La MAED a bon espoir que le projet conjoint pourra être lancé et achevé rapidement. Il devrait officiellement débuter en juin 2008.

Plans en vue d'un concours de labour dans Leeds et Grenville

- Le concours 2007 a eu lieu à Crosby dans le canton de Rideau Lakes, du 18 au 22 septembre. La contribution d'Upper Canada Village a été double : prêt de machinerie agricole du XIXe siècle pour exposition dans la tente du patrimoine et présentation d'un mini défilé de mode du patrimoine dans la tente Living Country, le 22 septembre.

- Des employés d'Upper Canada Village et des adolescents participant au programme des « Jeunes interprètes » du Village sont allés au concours pour parler de la mode dans les années 1860 et de la façon dont les vêtements et les styles de cette période peuvent être représentés dans un lieu de l'histoire vivante.

Conception de programmes et d'événements

Rénovation des expositions Crysler

- L'installation de deux nouveaux présentoirs faits sur mesure dans la demeure Crysler est terminée. L'ajout de ces présentoirs permettra à Upper Canada Village de concevoir et de présenter des expositions sur mesure en utilisant des objets appartenant à ses collections. L'ouverture de la première exposition aura lieu en mai 2008.

Dévoilement à l'édifice commémoratif de la bataille de la ferme Crysler

- Le 17 mai 2007, les Amis de la bataille de la ferme Crysler ont officiellement dévoilé dans l'édifice commémoratif les nouveaux modèle et carte interactifs de la bataille qui ont été récemment conçus et installés par la société Global Exhibit Technology d'Ottawa. Robin Morris, président des Amis, a accueilli les invités et a discuté de l'engagement du groupe envers la préservation et la promotion du lieu de la bataille.

• On comptait également parmi l'auditoire les personnes suivantes : M. Guy Lauzon, député de Stormont—Dundas—South Glengarry, M. Jim Brownell, député provincial de Stormont—Dundas—South Glengarry, de même que M. Donald Graves, auteur de « Field of Glory: The Battle of Crysler's Farm, 1813 ».

Journées d'activités spéciales destinées aux élèves de 3e année

- Les journées d'activités spéciales pour la 3e année ont eu lieu du 4 au 7 juin. Des postes d'activités pratiques encadrées par des membres du personnel et s'intégrant au programme d'études sociales de 3e année de l'Ontario ont été installés sur tout le site. Des milliers d'élèves de 3e année ont pu profiter de ces activités.

PARCS ET LOISIRS

Terrain de golf Upper Canada

- Le nombre total de parties jouées a augmenté de plus de 6 p. 100 comparativement à la saison 2006-2007. Cette augmentation est en partie attribuable au succès continu du forfait « Golf et transport » offert du lundi au mercredi et au temps splendide.
- Dans le but de tirer parti du succès du forfait « Golf et transport », un forfait « Golf, transport et dîner » a été offert avec succès pendant la fin de semaine.
- Les ventes de mets et de boissons ont augmenté de plus de 26 p. 100, résultat directement attribuable à l'augmentation du nombre de parties jouées et au succès du festival « Village en lumières ».
- On a installé un nouveau panneau sur la route de comté no2 pour attirer l'attention sur le restaurant du terrain de golf, et pour informer le public qu'il y a accès.
- Le restaurant du terrain de golf a été appelé « The Upper Canadian Cookhouse ».

Marina du parc Crysler

- La marina du parc Crysler a connu une légère baisse d'achalandage de 1,1 p. 100 en raison de la faiblesse du nombre de plaisanciers de passage, ainsi qu'une croissance de 1 p. 100 seulement du nombre de plaisanciers saisonniers attribuable en grande partie au mauvais temps au printemps et à l'augmentation des prix du carburant.

Les promotions « golf et transport » et « golf, transport et dîner » étaient populaires auprès des golfeurs.

- Les plaisanciers de passage provenant du Québec ont continué de représenter plus de 60 p. 100 des plaisanciers de passage à la marina.

Terrains de camping et plages

- Les terrains de camping ont profité d'un temps chaud et sec pendant la haute saison touristique. Les revenus ont été exceptionnels en 2007-2008, dépassant de 200 000 $ ceux de la saison précédente, ce qui représente une augmentation de 11,8 p. 100. Cette augmentation est attribuable à un grand achalandage lors des longues fins de semaine des mois de juillet et d'août, pendant lesquels les terrains de camping ont affiché complets, et à un taux d'occupation général élevé (73 p. 100 pour les sites pour VR, 55 p. 100 pour les sites dotés d'électricité, 48 p. 100 pour les sites riverains recherchés et 25 p. 100 pour les sites pour tentes) dans les terrains de camping. La fréquentation des plages a dépassé les prévisions budgétaires de près de 10 p. 100.
- Le partenariat pour la construction d'un nouveau chalet conclu avec les élèves du programme d'éducation coopérative du Catholic School Board of Eastern Ontario à la Notre Dame High School de Carleton Place s'est poursuivi en 2007. Une fois terminé, le chalet sera transporté en mai 2008 jusqu'au parc Ivy Lea sur la promenade des Mille-Îles, en temps voulu pour l'ouverture de la saison de camping 2008.

Des élèves de l'école secondaire Notre Dame de Carleton Place, travaillent à la construction d'une maisonnette rustique (un chalet).

- Tous les terrains de camping ont mis en œuvre un programme de recyclage pour le verre, les boîtes métalliques et le plastique afin de favoriser l'écologisation des terrains de camping. Les clients ont participé avec plaisir à cette initiative.
- Grâce à l'obtention de fonds pour les immobilisations, un nouveau bâtiment de douches et de toilettes a été construit au Sanctuaire des oiseaux migrateurs Upper Canada. Ce nouveau bâtiment a été édifié selon les technologies et les principes de conception les plus récents, de façon à n'exiger aucun entretien.
- Une subvention de 35 000 $ aux fins de marketing et de promotion a été obtenue de la Fondation Trillium de l'Ontario. La demande de subvention a été présentée par l'organisation de marketing de destinations Cornwall & Seaway Valley Tourism, en partenariat avec la Commission et les cantons de Dundas Sud et de Stormont Sud. Ce financement supplémentaire a servi à faire connaître et à promouvoir les Régates de Long Sault auprès d'un auditoire plus large, tant dans l'Est de l'Ontario que dans l'Ouest du Québec. Les Régates de Long Sault ont également été désignées « course de l'année » par la Fédération nautique du Canada.
- En septembre, on a offert aux aînés un nouveau forfait prévoyant une réduction de 50 p. 100 des droits d'entrée dans les terrains de camping. Ce nouveau forfait a atteint l'objectif budgétaire d'augmenter de 600 les nuitées de camping à l'automne.

Des participants au Sentier riverain voyagent à travers la section de la vallée de la Voie maritime de la piste cyclable.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- On a repavé environ 13 km de la promenade des Mille-Îles, vers l'ouest depuis le Lighthouse Restaurant, et on a aussi installé de nouveaux rails-guides.
- Le parc-autos et l'allée pour voitures du petit terrain de stationnement de la baie Grays ont été repavés.
- La Division des parcs a continué de travailler avec le ministère des Transports pour améliorer l'épandage de gravier et le pavage dans plusieurs belvédères le long de la promenade des Mille-Îles et d'Elliot Lane, juste à l'ouest de la plage de la baie de Brown.

Les Régates de Long Sault ont été nommées « la course de l'année » par la Fédération nautique du Canada.

Commission des parcs du Saint-Laurent

États financiers au 31 mars 2008

Rapport des vérificateurs	2
États financiers	
Bilan	3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 14

Raymond Chabot
Grant Thornton

Rapport des vérificateurs

Aux membres de la Commission des parcs du Saint-Laurent,
au ministre du Tourisme et au vérificateur général de l'Ontario

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
2505, boul. St-Laurent
Ottawa (Ontario) K1H 1E4

Téléphone : 613 236-2211
Télécopieur : 613 236-6104
www.rcgt.com

En vertu de la Loi sur la Commission des Parcs du Saint-Laurent qui prévoit qu'un organisme de la Couronne doit être vérifié par le vérificateur général ou des vérificateurs nommés par le lieutenant gouverneur, nous avons vérifié le bilan de la Commission des parcs du Saint-Laurent, au 31 mars 2008 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

La note 3 fait part que la Commission n'a pas comptabilisé d'immobilisations avant l'année 1994. À cet égard, les états financiers ne sont pas conformes aux principes comptables généralement reconnues du Canada. L'effet de cette dérogation sur l'état des résultats n'a pas été déterminé.

À notre avis, à l'exception du fait que la Commission n'a pas enregistré les immobilisations et l'amortissement comme décrit au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa, Canada
Le 22 mai 2008

Commission des parcs du Saint-Laurent
Bilan
au 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

	2008	2007
	$	$
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	**2 667**	2 846
Placements à court terme (note 5)	**2 967**	
Débiteurs	**2 501**	2 683
Stocks	**361**	320
Frais payés d'avance	**70**	89
	8 566	5 938
Immobilisations (note 6)	**531**	459
	9 097	6 397
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs	**2 120**	1 646
Frais courus	**177**	174
Apports reportés (note 7)	**2 436**	698
	4 733	2 518
Indemnités de départ et avantages sociaux futurs (note 8)	**1 063**	1 087
	5 796	3 605
ACTIFS NETS		
Investis en immobilisations	**531**	459
Surplus affecté	**2 864**	2 864
Déficit non affectés	**(94)**	(531)
	3 301	2 792
	9 097	6 397

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,

P Watson — Administrateur

Ronald G. Eames — Administrateur

Commission des parcs du Saint-Laurent
Résultats
de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

	2008	2007
	$	$
Produits		
Financement provenant du gouvernement provincial		
Exploitation	**7 747**	10 002
Projets immobiliers (note 6)	**2 723**	2 312
Droits d'entrée	**2 629**	2 388
Terrains de camping	**1 753**	1 547
Marge bénéficiaire brute des activités de ventes au détail (note 9)	**690**	622
Terrain de golf	**684**	644
Revenu de placements	**339**	185
Location de concessions et de sites	**303**	257
Commandites	**252**	213
Amarrage et entreposage à la marina	**228**	234
Divers	**82**	418
	17 430	18 822
Charges		
Salaires et avantages sociaux (notes 3, 10 et 12)	**10 290**	9 903
Projets immobiliers (note 6)	**2 723**	2 312
Services (note 13)	**2 075**	1 955
Fournitures et équipments	**1 634**	1 517
Transport et télécommunications	**180**	130
Divers	**19**	15
	16 921	15 832
Excédent des produits par rapport aux charges	**509**	2 990

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers et la note 4 fournit d'autres informations sur les résultats.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Évolution des actifs nets
de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

	Investis en immobilisations	Affectés	Non Affectés	2008 Total	2007 Total
	$	$	$	$	$
Surplus (déficit) au début	459	2 864	(531)	2 792	(198)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(154)		663	509	2 990
Investissement en immobilisations	226		(226)		
Surplus (déficit) à la fin	531	2 864	(94)	3 301	2 792

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Flux de trésorerie
de l'exercice terminé le 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

	2008	2007
	$	$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	**509**	2 990
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	**154**	131
Variations d'éléments du fonds de roulement		
Débiteurs	**182**	(2 599)
Stocks	**(41)**	(48)
Frais payés d'avance	**19**	(13)
Créditeurs	**474**	814
Frais courus	**3**	5
Apports reportés	**1 738**	(164)
Indemnités de départ et avantages sociaux futurs	**(24)**	(53)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**3 014**	1 063
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements à court terme	**(2 967)**	
Acquisition d'immobilisations	**(226)**	(310)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**(3 193)**	(310)
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	**(179)**	753
Encaisse au début	**2 846**	2 093
Encaisse à la fin	**2 667**	2 846

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires

au 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission des parcs du Saint-Laurent, une société provinciale sans capital-action et un organisme de la Couronne, est assujettie à une loi ontarienne, la Loi sur la Commission des parcs du Saint-Laurent. La Commission exploite plusieurs parcs, lieux historiques et autres aménagements situés sur des terres de la Couronne dans l'est de l'Ontario, dont Upper Canada Village et Fort Henry, qui visent à offrir aux résidents de la province et à ses visiteurs des services de tourisme et de loisirs.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Le 1 avril 2007, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Commission a appliqué les recommandations du nouveau chapitre 1506, « Modifications comptables », du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). Ce nouveau chapitre, entrant en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2007, établit les critères de changement de méthodes comptables ainsi que le traitement comptable et l'information à fournir relative aux changements de méthodes comptables, aux changements d'estimations comptables et aux corrections d'erreurs. De plus, la nouvelle norme exige la communication des nouvelles sources premières de PCGR publiées mais non encore entrées en vigueur ou non encore adoptées par la Commission. La nouvelle norme n'a pas d'incidence sur les résultats financiers de la Commission.

Le 1 avril 2007, conformément aux dispositions transitoires applicables, la Commission a adopté les nouvelles recommandations des chapitres 3855, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », et 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », du Manuel de l'ICCA.

Les chapitres 3855 et 3861 traitent de la comptabilisation, de l'évaluation, de la présentation et des informations à fournir à l'égard des instruments financiers et des dérivés non financiers dans les états financiers. Les dispositions transitoires de ces chapitres exigent que la société réévalue les actifs et les passifs financiers, le cas échéant, à l'ouverture de son exercice. Tout ajustement de la valeur comptable antérieure est comptabilisé comme ajustement du solde des bénéfices non répartis à l'ouverture de l'exercice d'adoption ou comme ajustement du solde d'ouverture d'un poste distinct du cumul des autres éléments du résultat étendu, le cas échéant. Les états financiers des exercices antérieurs ne sont pas retraités.

L'adoption de ces nouvelles recommandations a eu les effets suivants sur le classement et l'évaluation des instruments financiers de la Commission, qui étaient antérieurement comptabilisés au coût:

- L'encaisse est classée comme un actif financier détenu à des fins de transaction. Il est évalué à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat net. Cette modification n'a eu aucun effet sur les états financiers au 31 mars 2008;

- Les placements à court terme sont classés comme des placements disponibles à la vente. Ils sont enregistrés à la juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état de l'évolution des actifs nets jusqu'à ce qu'ils soient vendu ou altéré. Cette modification n'a eu aucun effet sur les états financiers au 31 mars 2008;

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

2 - MODIFICATION COMPTABLE (suite)

- Les créditeurs, les frais courus ainsi que les indemnités de départ et avantage sociaux futurs sont classés comme autres passifs financiers. Ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Cette modification n'a eu aucun effet sur les états financiers au 31 mars 2008.

3 - CONVENTIONS COMPTABLES

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conforment aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Commission doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance ce dont possède la direction sur les événements en cours et sur les mesures que la Commission pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif.

Constatation des produits

La Commission applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Amortissement

Les immobilisations, incluant le terrain, acquises avant le 1er avril 1994 sont comptabilisées à une valeur nominale, tandis que celles acquises après le 31 mars 1994 sont capitalisées au coût. (note 6)

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les périodes qui suivent:

	Périodes
Machinerie et outillage	5 ans
Matériel roulant	5 - 10 ans
Matériel informatique	3 ans
Ameublement et équipement de bureau	3 - 4 ans
Structures	5 ans
Projet historique	5 ans

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

---

3 - CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Salaires et avantages sociaux

Les états financiers reflètent les salaires et avantages sociaux alloués par la province de l'Ontario pour les membres de la fonction publique de l'Ontario qui sont impliqués dans les opérations de la Commission.

Indemnités de départ

Les employés titulaires ayant plus de cinq années de service continu ont droit à une indemnité de départ équivalant à une semaine de salaire pour chaque année de service, jusqu'à concurrence d'un montant équivalant à six mois de salaire, que ce soit à l'âge normal de la retraite, ou en raison d'une cessation d'emploi ou d'une démission. Les employés non titulaires comptant plus de cinq saisons de service continu ont droit à ces indemnités seulement en cas de mise à pied par l'employeur. La Commission a comptabilisé les indemnités dûes aux employés titulaires. L'obligation éventuelle relative aux employés non titulaires n'est inscrite qu'au moment de la cessation de leur emploi.

Régime de retraite

La province offre à ses employés à temps complet des avantages sociaux sous forme de régime de retraite par l'entremise de sa participation à la Caisse de retraite des fonctionnaires et à la Fiducie du régime de retraite du Syndicat des employé(e)s de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO). Les deux plans sont des régimes de retraite multiemployeurs à prestations déterminées. La Commission ne possède pas l'information suffisante pour comptabiliser le plan comme un plan à prestations déterminées. La Commission comptabilise donc le plan comme un plan à contributions déterminées. Les contributions annuelles de la Commission sont passées en charge au cours de l'exercice. Aucun effort n'a été fait pour calculer les montants déficitaires (s'il y en a) à l'égard de ces plans puisque selon le régime, toute insuffisance au plan sera payé par le «Consolidated Revenue Fund» de la province de l'Ontario.

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

La province offre des avantages sociaux à ses employés qui reçoivent des prestations par l'entremise de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (CSPAAT). L'ajustement de la valeur estimée de l'obligation de la CSPAAT, s'il y a lieu, est inscrit au cours de l'exercice où l'information est mise à la disposition de la Commission par la CSPAAT.

Dépenses de projets immobiliers (note 7)

La Commission comptabilise les dépenses de projet immobiliers ayant trait au projet de rénovation à long-terme du Fort Henry lorsqu'ils peuvent être raisonablement déterminés, généralement lors de la réception de la documentation provenant de Parcs Canada.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

4 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2008	2007
	$	$
Amortissement des immobilisations	154	131

5 - PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme sont composés de dépôts à terme échéant en juin 2008, au taux d'intérêt de 4,3%.

6 - IMMOBILISATIONS

			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	$	$	$
Machinerie et outillage	186	154	32
Matériel roulant	786	416	370
Matériel informatique	176	166	10
Ameublement et équipement de bureau	125	118	7
Structures	196	84	112
Projet historique	76	76	
	1 545	1 014	531

			2007
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	$	$	$
Machinerie et outillage	162	139	23
Matériel roulant	719	322	397
Matériel informatique	168	153	15
Ameublement et équipement de bureau	123	113	10
Structures	69	55	14
Projet historique	76	76	
	1 317	858	459

Les apports annuels du gouvernement provincial inclus un montant de 2 723 $ (2 312 $ en 2007) dépensé par la Commission pour la maintenance de certaines immobilisations de la province de l'Ontario.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

7 - APPORTS REPORTÉS

	2008	2007
	$	$
Droits d'entrée reçus d'avance	217	205
Ministère du Tourisme - contributions pour projets immobiliers		
Solde au début	183	108
Contributions reçues	3 758	2 360
Dépenses encourues	(2 690)	(2 285)
Solde à la fin	1 251	183
Ministère du Tourisme - contributions pour le projet immobilier du Fort Henry		
Solde au début	90	117
Dépenses encourues (note 3)	(34)	(27)
Solde à la fin	56	90
Ministère du Tourisme - contributions au programme «Célébrez l'Ontario»		
Solde au début	93	
Contributions reçues	460	93
Dépenses encourues	(93)	
Solde à la fin	460	93
Autres apports reportés		
Subvention pour étude de faisabilité	96	112
Apports d'immobilisations reportés	13	15
Contributions opérationnelles reportées	320	
Autres revenus reportés	23	
Sous-total des autres apports reportés	452	127
	2 436	698

8 - INDEMNITÉS DE DÉPART ET AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

	2008	2007
	$	$
Indemnités de départ	790	799
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail	273	288
	1 063	1 087

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

9 - MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE DES ACTIVITÉS DE VENTES AU DÉTAIL

La marge bénéficiaire brute est composée de:

	2008	2007
	$	$
Ventes au détail	**1 478**	1 391
Coût des marchandises vendues	**788**	769
Marge bénéficiaire brute des activités de ventes au détail	**690**	622

10 - RÉGIME DE RETRAITE

Les apports de la Commission à la Caisse de retraite des fonctionnaires et à la Fiducie du régime de retraite du SEFPO pour l'année se terminant le 31 mars 2008 étaient de 372 $ (346 $ en 2007) et étaient inclus dans les salaires et avantages sociaux.

11 - *DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE*

Puisque la principale source de produits de la Commission provient du Gouvernement de l'Ontario, sa capacité de continuer ses opérations dépend du maintient de cette source de financement.

12 - RÉNUMÉRATION DES ADMINISTRATEURS

La rémunération totale versée aux administrateurs de la Commission a été 27,5 $. (20,6 $ en 2007)

13 - OPÉRATIONS CONCLUES AVEC LA PROVINCE DE L'ONTARIO

Le Secrétariat du Conseil de gestion de l'Ontario a défrayé, au nom de la Commission, les charges relatives aux avantages sociaux post-retraite autres que les charges de pension. Ces frais ne sont pas inclus dans les résultats de la Commission et ont eu lieu dans le cours normal des opérations.

Au 31 mars 2008, il y avait un montant à recevoir du Ministère du Tourisme de 390 $ (93,5 $ en 2007) concernant les apports de "Célébrez l'Ontario" et 2 000 $ (2 500 $ en 2007) du Ministère des Finances pour des projets d'investissement de capital futur. Les créditeurs incluaient un montant de 1 468 $ (1 415 $ en 2007) payable au Ministère des Finances pour des dépenses de salaire.

Au cours de l'exercice, la Commission a versé 196 $ (196 $ en 2007) au Ministère des Transports pour l'entretien des Milles-îles, qui est inclus dans la dépense « Services ».

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

---

14 - ENGAGEMENTS

a) La Commission s'est engagée, d'après des contrats de location échéant à diverses dates entre 2009 et 2012, à verser une somme de 207 $. Les paiements minimums exigibles pour les quatre prochains exercices s'élèvent à 113 $ en 2009, 59 $ en 2010, 25 $ en 2011 et 10 $ en 2012.

b) La Commission s'est entendu avec le Ministère des Transports en 1983 sur des contrats d'entretien. Un paiement annuel est fait pour l'entretien des Milles-îles au montant de 150 $, ajusté pour tenir compte de l'inflation, jusqu'à ce qu'un avis de fin soit émis par la Commission, qui requiert huit mois pour faire effet. Il y a un engagement de 197 $ pour l'an prochain.

15 - NORMES COMPTABLES FUTURES

Continuité de l'exploitation - inclusion de directives au chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers »

En juin 2007, l'ICCA a modifié le chapitre 1400, « Normes générales de présentation des états financiers » afin d'exiger de la direction qu'elle évalue la capacité de la Commission à poursuivre son exploitation sur une période minimum de 12 mois à compter de la date de clôture, sans toutefois s'y limiter. Ces nouvelles exigences entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 et la Commission les mettra en application à compter du 1er avril 2008. Les nouvelles exigences couvrent seulement les informations à fournir et n'auront pas d'incidence sur les résultats financiers de la Commission.

Informations à fournir concernant le capital, chapitre 1535

En décembre 2006, l'ICCA a publié une nouvelle norme comptable, soit le chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital ». Le nouveau chapitre établit des normes pour la divulgation d'informations sur le capital de la Commission et la façon dont il est géré. Cette nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007 et la Commission la mettra en application à compter du 1er avril 2008. La nouvelle norme comptable couvre seulement les informations à fournir et n'aura pas d'incidence sur les résultats financiers de la Commission.

Stocks, chapitre 3031

En juin 2007, l'ICCA a publié le chapitre 3031, « Stocks » qui remplacera le chapitre 3030 portant le même titre. Le nouveau chapitre établit des directives sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris toute dépréciation jusqu'à la valeur nette de réalisation. Il traite également des méthodes de détermination du coût utilisées pour imputer les coûts aux stocks.

Commission des parcs du Saint-Laurent
Notes complémentaires
au 31 mars 2008
(en milliers de dollars)

---

15 - NORMES COMPTABLES FUTURES (suite)

Les changements apportés à ce chapitre touchent notamment les éléments suivants:

- Certains coûts, tels que les coûts de stockage et les frais généraux et administratifs qui ne contribuent pas à amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent, sont précisément exclus du coût des stocks et sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés;

- La reprise des montants de dépréciation à la valeur nette de réalisation en présence d'une augmentation subséquente de la valeur des stocks est maintenant requise;

- L'évaluation des stocks au plus faible du coût et du coût de remplacement n'est plus permise;

- La nouvelle norme exige également des informations à fournir additionnelles.

Cette nouvelle norme entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2008 et la Commission la mettra en application à compter du 1er avril 2008.

La direction de la Commission n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de cette nouvelle norme sur les états financiers.

Nouvelles recommandation de l'ICCA sur les instruments financiers - Société sans obligation publique de rendre des comptes

En décembre 2006, l'ICCA a publié les nouveaux chapitres 3862, « Instruments financiers – informations à fournir » et 3863, « Instruments financiers – présentation » qui traitent de la présentation et des informations à fournir à l'égard des instruments financiers et des dérivés non financiers. Ces nouvelles normes entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er octobre 2007 et la Commission les mettra en application à compter du 1er avril 2008. La direction de la Commission n'est pas en mesure d'évaluer l'incidence qu'aura l'application de ces nouvelles normes sur les états financiers.